



Manuel d'utilisation pour être candidat

A) Les candidatures - constitution des binômes mixtes

Introduction

Pour être candidat, il faut :

- être inscrit sur la liste électorale
- ne pas détenir de mandat politique
- transmettre le formulaire de candidature et avoir une photo numérique (Dimension souhaitée : 200 x 200)
- envoyer au conseil régional une autorisation parentale signée pour les mineurs par courrier
- respecter les délais

La déclaration de candidature est obligatoire ; elle s'effectue uniquement en ligne.

Afin de respecter la parité, les candidatures se font en binôme mixte (un garçon, une fille). Un des deux candidat saisit le formulaire de candidature en ligne et l'autre doit la confirmer en cliquant sur le lien pour y accéder. La candidature du binôme est validée et approuvée par les gestionnaires de l'élection (comité électoral), car elles doivent respecter les conditions et les procédures.

Le nombre de candidatures accepté est limité à deux fois le nombre de sièges à pourvoir. Si les candidatures déposées sont supérieures à ce nombre, un tirage au sort sera organisé.

Nul ne peut être candidat à plusieurs collèges.

Le formulaire de candidature est accessible via une espace sécurisé sur le site de la Région Guadeloupe.

Les binômes mixtes se présentent par collège. Ils ne peuvent être candidats qu'à un seul collège.

Collège n°1 : Jeunes de l'enseignement secondaire, technologique, professionnel, agricole, supérieur

Collège n°2 : Jeunes en formation en alternance et en formation professionnelle

Collège n°3 : Jeunes ayant une activité professionnelle

Collège n°4 : Jeunes sans emploi et en parcours d'insertion

Les candidatures seront contrôlées par les gestionnaires de la liste électorale à partir du fichier constitué des éléments transmis par les différents partenaires (établissements d'enseignement, de formation, mission locale, ANPE,...). Les électeurs non répertoriés devront fournir une copie de leur pièce d'identité.

Une fois inscrit sur la liste électoral si vous voulez devenir candidat vous devez cliquer sur ce lien :
Ce lien vous donne accès au formulaire de candidature.

Les candidats seront approuvés par le comité électoral au fur et à mesure de leur inscription. Les électeurs peuvent donc les consulter sur la page d'accueil.

1) Identification de l'électeur

Pour être candidat il faut d'abord entrer ses identifiants (NOM D'UTILISATEUR + MOT DE PASSE) que vous avez reçu par voie postale. Vous pourrez ainsi accéder au formulaire de candidature. Au moment du vote vous devrez également entrer ces identifiants.

- a) INSERER VOTRE NOM D'UTILISATEUR : exemple **BENJen8237** fournis par voie postale
- b) INSERER VOTRE DATE DE NAISSANCE : votre date de naissance
- c) INSERER VOTRE MOT DE PASSE : votre mot de passe fournis par le comité électoral (exemple : **V86xm3b3**)

2) Formulaire de candidature

Pour déposer votre candidature vous devez sélectionner votre co-candidat à l'aide du menu déroulant.

- a) Choisir votre co-candidat(e) afin de constituer le binôme
- b) Compléter vos MOTIVATIONS (1000 caractères)
- c) Compléter vos propositions de PROJETS d'intérêt régional (500 caractères)
- d) Compléter vos ENGAGEMENTS au sein de la société (400 caractères)
- e) Valider votre candidature

3) Validation et enregistrement de la candidature

Cette étape correspond à la validation et à l'enregistrement de votre candidature. Elle renseigne sur votre profession de foi (MOTIVATIONS, PROJETS, ENGAGEMENTS) précédemment complétée à l'aide du formulaire d'inscription.

Vous avez la possibilité d'enregistrer votre candidature ou la modifier si besoin est, au cas où vous avez fait une erreur.

- f) Vérifier les informations (MOTIVATIONS, PROJETS, ENGAGEMENTS) complétés à l'aide du formulaire de candidature
- g) Insérer les photos des deux candidats dans un format type .jpg, .gif, .bmp
- h) Cocher la case "J'atteste sur l'honneur que les informations ci-dessus sont exactes"
- i) Signer en marquant « Lu et Approuvé »
- j) Enregistrer votre candidature

4) Confirmation de votre candidature

Une fois votre candidature enregistrée, vous verrez à l'écran un message de confirmation de votre candidature.

Si vous avez une adresse e-mail, vous recevrez un message de confirmation de votre candidature à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription sur la liste électorale.